



Jean-Pax  
MÉFRET

*12 assassinats  
politiques*  
qui ont changé  
l'Histoire

Pygmalion

Extrait de la publication

# 12 assassinats politiques qui ont changé l'Histoire

**A**ssassinés.

L'histoire du monde est jonchée des cadavres d'hommes et de femmes de pouvoir ou de partis, éliminés dans le sang par des conspirations d'opposants ou des actes individuels de tueurs solitaires.

Jean-Pax Méfret revient avec des détails souvent peu connus ou inédits sur douze assassinats emblématiques qui ont marqué l'Histoire.

Quelles raisons ont-elles poussé Ravaillac à poignarder Henri IV ?

Qui était vraiment Charlotte Corday, la jeune meurtrière du député montagnard Jean-Paul Marat ?

Pourquoi le président américain Abraham Lincoln est-il mort dans un grand éclat de rire sous les balles d'un comédien ?

Comment un jury d'Assises put-il acquitter l'assassin de Jean Jaurès ?

Qui décida de faire exécuter l'amiral Darlan à Alger en 1942 ?

Ce livre foisonne de précisions sur les morts violentes de personnalités : le président de la République française Sadi Carnot tué à Lyon par un anarchiste italien, l'assassinat à Marseille par des terroristes croates du monarque serbe Alexandre I<sup>er</sup> de Yougoslavie, Léon Trotsky au Mexique, Martin Luther King à Memphis, Robert Kennedy à Los Angeles, Bachir Gemayel à Beyrouth, Yitzhak Rabin à Tel Aviv...

Un long voyage à travers l'Histoire où la mort violente est à la croisée des chemins.

*Jean-Pax Méfret, spécialiste des grandes enquêtes politico-criminelles et des conflits armés, a mené une longue carrière de journaliste. Il a été notamment grand reporter puis rédacteur en chef, pendant vingt ans, au Figaro Magazine, dont il a dirigé les Grands dossiers.*

Pygmalion

*12 assassinats*  
*politiques*  
qui ont changé  
l'Histoire

DU MÊME AUTEUR

*1962, L'Été du malheur*

•

*Sur l'autre rive... en 1962*

•

*Jusqu'au bout de l'Algérie française :  
Bastien-Thiry*

•

*Un flic chez les voyous  
Le commissaire Blémant*

•

*Le Vol des bijoux de la Bégum*

•

*La Sale Affaire Markovic*

Jean-Pax MÉFRET

*12 assassinats*  
*politiques*  
qui ont changé  
l'Histoire



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2013 Pygmalion, département de Flammarion  
ISBN : 978-2-7564-0970-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'assassinat politique n'est pas un meurtre comme les autres. Il est généralement commis par un solitaire qui n'a jamais tué et décide, un jour, de se transformer en justicier pour raisons personnelles, sociétales ou idéologiques. Six des douze dossiers traités dans cet ouvrage en sont l'exemple. Les autres histoires relatent l'aboutissement de complots d'État ou le résultat d'actions terroristes punitives ciblant un témoin gênant, un opposant irréductible, un dirigeant tortionnaire, un idéaliste courageux. La mort au bout du fusil, du pistolet ou du couteau qui ensanglante l'Histoire du monde est dans ces pages.



## Henri IV

*Né le 13 décembre 1553 à Pau  
Assassiné le 14 mai 1610 à Paris*



**S**ingulier Henri IV! Aussi fougueux sur un champ de bataille que dans une chambre d'amour. Aussi dévot dans un temple que dans une église. Aussi détesté par les catholiques, d'abord, que par les huguenots, ensuite. Ce premier roi bourbon, qui succéda aux Valois et mit fin aux guerres de religion, fut l'objet de multiples tentatives d'assassinat durant ses onze ans de règne. Il mourut, à cinquante-six ans, sous le poignard de François Ravailiac, le 14 mai 1610.



En cette nuit du 1<sup>er</sup> août 1589, au domaine de La Maison rouge à Saint-Cloud, Henri III qui agonise vient de désigner son successeur. C'est la fin de deux cent soixante et une années de règne des Valois sur le

trône de France<sup>1</sup>. Le nouveau roi, Henri IV, est le chef des huguenots, un Bourbon de trente-six ans, à la fois cousin et beau-frère du mourant. Il est l’époux, séparé, de sa sœur Marguerite, la fameuse « reine Margot » dont Alexandre Dumas romancera les aventures sulfureuses. Il est le fils d’Antoine de Bourbon, premier prince du sang, descendant de saint Louis<sup>2</sup>, et de Jeanne d’Albret, nièce de François I<sup>er</sup>. Près du lit, un genou à terre, Henri IV tient la main du monarque moribond qui succombe au coup de poignard porté quelques heures plus tôt par un jeune moine, à courte barbe noire, nommé Jacques Clément.



### *Des incantations maléfiques*

Le dominicain<sup>3</sup> a choisi le jour de célébration de Saint-Pierre-aux-liens<sup>4</sup> pour accomplir sa mission funeste. Se disant messenger de la réconciliation et présentant une lettre contrefaite, il a obtenu audience du roi qui l’a reçu dans sa chambre, nu sous son peignoir de soie, les cheveux en bataille, les bottines délacées,

---

1. 1328-1589.

2. Louis IX.

3. À l’époque, on les appelle aussi « jacobins », en référence à l’adresse de l’hospice de la chapelle où les moines s’installèrent en arrivant à Paris : rue Saint-Jacques, en latin *via Jacobea*.

4. Libération par un ange en l’an 43 de saint Pierre, prisonnier d’Hérode à Jérusalem.

quittant à l'instant même sa chaise percée<sup>1</sup>. Le moine cachait un couteau dans la large manche de sa tunique blanche. Il s'est plié en une humble révérence puis s'est rapproché d'Henri III au prétexte de lui confier un secret que personne ne devait entendre. Clément a chuchoté quelques mots à l'oreille du souverain tout en se saisissant du poignard fixé à son poignet et en l'enfonçant profondément sous le nombril du roi de France.

« Ah ! Le méchant moine, il m'a tué. Qu'on le tue<sup>2</sup> ! », s'exclama Henri III dont le sang éclaboussa les draperies violettes ornant ses appartements depuis le décès de sa mère.

En même temps, il retira la lame de ses entrailles et en porta deux coups au visage de son agresseur<sup>3</sup>. Le religieux fut jeté au sol par l'entourage du souverain. Un gentilhomme le transperça de son épée, d'autres lui lacérèrent le corps. La chambre était envahie de valets et de servantes qui tournillaient en hurlant leur douleur. Le roi essayait à deux mains de retenir la fuite de ses boyaux. Le moine Jacques Clément gisait à ses pieds, le torse tailladé, les yeux sanguinolents. Son cadavre dépoitraillé sera traîné dans la rue pour être exposé au public. Soutenu par ses mignons, Henri III

---

1. Siège aménagé dont l'ouverture permet de satisfaire aux besoins naturels.

2. Pierre de l'Estoile, *Journal de Henri III*, 1865, BNF Gallica. Selon le témoignage du mignon d'Henri III, François Daupou, au procès posthume de Jacques Clément, le roi aurait crié : « Ah, misérable. Que t'avais-je fait ? »

3. Procès posthume de Jacques Clément. Témoignage du seigneur Roger de Bellegarde, grand écuyer de France.

s’affaissa sur son lit où les médecins examinèrent la vilaine blessure qui allait l’emporter.

C’est une vengeance. « Une mission divine », dira-t-on à Paris. Le roi meurt d’avoir fait abattre à Blois, il y a six mois<sup>1</sup>, son ancien allié et lieutenant général des armées du royaume, le duc de Guise, chef de la Ligue ou Sainte Union qui dirige la capitale, contrôle le Parlement surveillé par un Conseil des seize créé à cet effet, et exerce son autorité dans plusieurs villes et provinces<sup>2</sup> de France avec l’appui des troupes de Philippe II d’Espagne. Ce fougueux prince lorrain était devenu un rival pour Henri III. Il avait affaibli son pouvoir en instituant un état parallèle à la faveur des guerres de religion et en le forçant à quitter Paris, après la journée des barricades contre l’absolutisme royal, le 12 mai 1588. En conséquence, le souverain s’était réfugié à Tours où il avait conclu une paix définitive avec le protestant Henri de Navarre. Leurs forces réunies – près de quarante mille hommes –, ils projetaient de marcher sur Paris. Henri de Navarre s’était installé à Meudon, Henri III à Saint-Cloud. L’assaut fixé au 2 août n’eut jamais lieu. Le roi fut poignardé la veille.

Le crime se préparait depuis longtemps. Les catholiques s’étaient soulevés de fureur depuis l’assassinat du duc de Guise. Le Pape Sixte Quint avait excommunié<sup>3</sup> le roi de France. En chaire, des prêtres exigeaient de leurs fidèles qu’ils s’engagent<sup>4</sup> à main levée à « employer jusqu’au

---

1. Le 23 décembre 1588.

2. Bretagne, Normandie, Champagne, Bourgogne, Provence.

3. Juillet 1589.

4. Pierre de l’Estoile. *Op. cit.*

dernier denier de leur bourse et jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger la mort des deux princes lorrains<sup>1</sup> massacrés par le tyran ». La Sorbonne et la faculté de théologie avaient libéré « tous les sujets du royaume du serment de fidélité et d'obéissance juré à Henri de Valois, naguère leur souverain ». Le *Domine salvum fac regem Henricum*<sup>2</sup> fut supprimé du canon de la messe. Des processions à cierges renversés sillonnaient Paris dans un bourdonnement d'incantations maléfiques. Des figurines de cire à l'effigie d'Henri III étaient percées d'épingles. La capitale résonnait d'injures contre le dernier des Valois, accusé de sorcellerie et de débauches. Il incarnait le démon.



### *Les mignons d'Henri III*

Quatrième fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, Henri III avait succédé à son frère Charles IX, en mai 1574. Il ne fut jamais à la hauteur des devoirs qui l'attendaient dans son royaume déchiré par les guerres de religion entre catholiques et protestants qualifiés d'« hérétiques<sup>3</sup> ». Depuis 1561, de nombreuses régions

---

1. L'assassinat d'Henri de Guise avait été suivi, dès le lendemain, du meurtre de son frère. Sur ordre d'Henri III, les corps furent brûlés et leurs cendres dispersées dans la Loire.

2. *Dieu protège le roi Henri*.

3. La scission provoquée par Luther, en 1519, et développée par Calvin, en 1532, au sein de l'église romaine et la création de la religion « réformée » ou protestante séduisirent de nombreux chrétiens des classes aisées de la noblesse et de la bourgeoisie françaises.

de France aux mains des uns ou des autres avaient basculé dans un climat de haine et de violence. Le point d’horreur restant à tout jamais l’effroyable massacre généralisé de dizaines de milliers de protestants et de leur chef, l’amiral Gaspard II de Coligny, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572<sup>1</sup>.

Henri III avait miné son règne par son goût immodéré pour les fêtes fastueuses et ses alliances maladroites. Sa mère, lui citant les exemples de son grand-père François I<sup>er</sup> et de son père Henri II, essaya, sans succès, de le ramener aux rigueurs de sa charge. Le despote noceur avait gouverné comme il l’entendait et avec ceux qu’il souhaitait, c’est-à-dire ses mignons ou favoris, ses grands mignons ou ses archimignons ; une ribambelle de beaux jeunes gens fraisés et frisés, aux visages poudrés, aux mouchoirs en dentelle. Les larmes aux yeux, ils sont présents, en cette nuit funèbre, réunis autour du lit du souverain dont l’état s’est aggravé. Avant l’aube, le roi s’éteint après avoir réclamé et reçu l’extrême-onction. Le corps de son assassin gît toujours sur le pavé.

La mort de Jacques Clément n’empêche pas son jugement ni l’application de la peine. C’est la première décision du nouveau roi de France. Henri IV charge François du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des Ordres et Grand prévôt de France, d’instruire le procès « fait au corps mort de feu Jacques Clément, jacobin, pour raison de l’assassinat commis en la personne de

---

1. Le massacre est généralement estimé à trois mille victimes à Paris et dix mille dans toute la France.

feu bonne mémoire Henri de Valois, naguère roi de France et de Pologne<sup>1</sup> ». L'audience se tient à Saint-Cloud, quelques heures après la mort d'Henri III. Neuf témoins sont entendus<sup>2</sup>.

François Dumont, quarante-cinq ans, archer de la porte du roi, a identifié le moine en reconnaissant « le religieux qui disait la messe à Saint-Mathurin de Paris trois semaines après les fêtes de Noël ». Bernard de Monsiries, trente ans, archimignon d'Henri III, est entré dans la chambre après le premier cri royal et a constaté que le souverain « tenait ses boyaux hors du ventre ». François Daupou, vingt-six ans, autre mignon d'Henri III, rend compte de la même scène. Frix de Bas, vingt-sept ans, troisième mignon, a vu « le sieur de Monsiries enfoncer son épée dans le corps » de Jacques Clément. Roger de Bellegarde, vingt-sept ans, seigneur du lieu, premier gentilhomme de France et grand écuyer, a suivi le dialogue entre Clément et le roi qui venait de se lever de « sa chaise d'affaires ». Savary de Saint-Pastour, vingt-six ans, écuyer, seigneur de Bonrepaus et, également, mignon d'Henri III, confirme. Antoine Portail, soixante ans, chirurgien et valet de chambre du souverain, rend compte des propos rassurants tenus par Jacques Clément sur l'état de son fils prisonnier de la Ligue à la prison de la Bastille. Jehan Bachet, seize ans, relate la conversation « sans intérêt » qu'il a eu dans le jardin

---

1. E. Leber, *Pièces rares de l'histoire de France*, G.-A. Dentu, Libraire, 1838, BNF Gallica.

2. *Ibid.*

avec le moine avant que celui-ci pénètre dans la résidence royale.

Le jugement est immédiatement prononcé.

« Sa Majesté a ordonné et ordonne que ledit corps du dit feu Clément soit tiré à quatre chevaux ; ce fait, ledit corps, brûlé et mis en cendres, jeté en la rivière à ce qu’il n’en soit à l’avenir aucune mémoire. »

Henri IV inaugure le début de son règne en faisant écarteler un cadavre.



### *Roi sans royaume*

Paris célèbre le « sacrifice » du moine, martyr de la cause, par des louanges à Dieu et fête la fin tragique d’Henri III par des feux de joie, des banquets et des farandoles. Madame de Montpensier, sœur du défunt duc de Guise, traverse la ville en carrosse : « Bonnes nouvelles, mes amis ! Le tyran est mort ! » Elle fait distribuer des écharpes vertes – symbole de gaieté<sup>1</sup> – pour profaner le deuil du roi assassiné. La Ligue, qui ne veut pas d’un protestant pour monarque, déclare roi de France le cardinal et prince du sang, Charles de Bourbon, emprisonné depuis dix mois à Tours puis à Fontenay-le-Comte sur ordre d’Henri III. Charles de Bourbon est l’oncle d’Henri IV. Il prend le nom de Charles X. Le duc de Mayenne, frère des Guises assassinés, assume l’intérim de ce souverain privé de libertés dont la

---

1. Mais aussi, depuis le Moyen Âge, couleur du diable et des fous.

proclamation s'officialisera par une monnaie frappée à son effigie.

Henri IV est un roi sans royaume. Il se qualifie<sup>1</sup> aussi de mari sans femme<sup>2</sup> et de guerrier sans moyens. Son pouvoir ne s'exerce que sur les villes de Tours, Bordeaux, Châlons, Langres, Compiègne et Clermont en Auvergne. Il tente vainement de négocier la paix avec les chefs de la Ligue de la Sainte Union. Le duc de Mayenne lui fait répondre qu'il ne le reconnaît pas pour souverain. En plus des ligueurs, la majorité des suzerains qui ne contestent pas le droit dynastique refuse de se rallier à un protestant. Le 4 août 1589, le nouveau roi de France s'adresse alors aux princes qui l'entourent à Saint-Cloud. Il sait que son discours résonnera jusqu'aux extrémités du pays. Il s'engage à maintenir sous son règne la religion apostolique et romaine ; il garantit l'autorité, les charges et les honneurs des seigneurs de cette confession ; il affirme que son plus grand désir est de retrouver son culte originel dès qu'il en sera « suffisamment instruit » ; il laisse aux huguenots la gouvernance des villes qui sont déjà en leur pouvoir, mais prévient que « toutes les places conquises ou réduites par la force ou autrement seront soumises au gouvernement de nos bons sujets catholiques et non d'autres ».

La déclaration laisse sceptiques ceux qui connaissent le parcours opportuniste du nouveau roi. Baptisé

---

1. M. de Buri, *Histoire de Henri IV*, Nyon éditeurs, 1779, Googlebooks.

2. Il arrivait à Henri III d'appeler son beau frère, « le cocu ». Maximilien de Béhune de Sully, *Mémoires de Sully, principal Ministre de Henri-le-Grand*, Amable Costes, 1814, Googlebooks.

catholique, le 6 mars 1554, neuf semaines après sa naissance, Henri IV a longtemps alterné entre les deux religions. Au décès de son père, il fut élevé par sa mère dans la morale protestante puis retrouva l’Église pour se marier et lutter contre les « hérétiques » pendant le siège de La Rochelle, avant d’opter, à nouveau, pour le Temple. Malgré cette inconstance confessionnelle qui caractérise le roi, le compromis du 4 août a un effet positif. Deux princes de sang<sup>1</sup>, des ducs et pairs, des seigneurs et gentilshommes, deux maréchaux de France et de nombreux officiers de l’armée reconnaissent l’autorité d’Henri IV à condition qu’il tienne sa promesse de conversion. Le cardinal de Richelieu, Grand prévôt de France, passe également au service du souverain.

À Paris, la Ligue refuse toujours de se soumettre à celui qu’elle appelle méprisamment « le Béarnais ». À Rouen, un arrêt du parlement<sup>2</sup> va déclarer « coupables de crime de lèse-majesté, ennemis de Dieu, de l’État et de la couronne de France » tous ceux qui lui feraient allégeance. Pour la Sainte Union, le seul roi de France est l’emprisonné Charles X, représenté par le duc de Mayenne qui veut réduire Henri IV par la force et le ramener mort ou vif dans la capitale.

Le 27 août, les armées de la Ligue, constituées de vingt-cinq à trente mille soldats, se mettent en mouvement. Le roi, qui a renoncé à attaquer Paris, s’est retranché à Dieppe où le gouverneur de la cité lui a

---

1. Conti et Montpensier.

2. 3 septembre 1589.

ouvert les portes. En cours de route, il a conquis Creil, Mantes, Gisors. Mais les trois mille hommes dont il dispose<sup>1</sup> ne suffisent pas à défendre son bastion dieppois. Il déplace ses troupes dans une localité voisine, à Arques, et fait dresser des fortifications. Dès la mi-septembre, les assauts de la Ligue se heurtent aux quatre canons du château d'Arques qui provoquent d'énormes pertes dans les rangs de l'armée catholique. Des renforts anglais envoyés par la reine d'Angleterre et l'avancée des régiments protestants de Picardie et de Champagne, contraignent finalement le duc de Mayenne à battre en retraite.



### *La palme du martyr*

Après sa victoire d'Arques-la-bataille, le roi de France prend sans combattre plusieurs villes soumises à la Ligue. Il avance vers Paris, brise les résistances de Montrouge, d'Issy et de Vaugirard. À l'aube du 1<sup>er</sup> novembre 1589, alors que le parlement de la Ligue valide le titre de roi de France attribué à Charles X, cardinal de Bourbon, Henri IV pénètre dans les faubourgs de la rive gauche. Aux cris de « Saint-Barthélemy ! », ses huguenots massacrent les habitants dans leur sommeil et pillent les maisons. François de Coligny, seigneur de Châtillon, qui commande les arquebusiers royaux est le

---

1. Maximilien de Béhune de Sully, *Mémoires de Sully, principal Ministre de Henri-le-Grand*, Amable Costes, 1814, Googlebooks.

fils de l’amiral Gaspard II de Coligny, un des premiers assassinés<sup>1</sup> de cette nuit sanglante, dix-sept ans plus tôt, le 24 août 1572. Sa volonté est de « faire expier le meurtre et d’apaiser les mânes de son père<sup>2</sup> ».

Pour attaquer Paris, le roi installe son poste de commandement dans l’abbaye de Saint-Germain-des-Près, devant les remparts de la ville qu’il tente vainement de franchir. Les barils de poudre lancés sur les portes n’explorent pas. Trois jours plus tard, dépourvu d’artillerie, il lève le camp avec quatre cents prisonniers parmi lesquels Edmond Bourgoïn, prieur des jacobins et confesseur du moine assassin Jacques Clément. Arrêté armes à la main et cuirasse sur le torse, il sera écartelé à Tours, siège du gouvernement du roi. La Sainte Union décidera sa canonisation.

Sur la route du retour, Henri IV prend Étampes et Vendôme à la Ligue. Il se prépare à attaquer Le Mans puis Ivry où il confirme sa réputation de grand chef militaire.

« Mes compagnons, lance-t-il à ses hommes avant la terrible bataille, Dieu est pour nous, voici ses ennemis et les nôtres, voici votre roi. Sus à eux ! Si vos cornettes<sup>3</sup> vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc, vous les trouverez au chemin de la victoire et de l’honneur. »

---

1. L’amiral qui a été victime d’un attentat deux jours plus tôt est achevé dans son lit, à la dague. Son corps est jeté par la fenêtre puis traîné jusqu’au gibet de Montfaucon où il est exhibé, pendu par les pieds.

2. *Journal militaire de Henri IV depuis son départ de la Navarre*, comte de Valori, 1821. BNF. Gallica.

3. Étendards.

Le 4 mars 1590, l'armée royale aligne huit mille fantassins contre douze mille et deux mille cavaliers contre huit mille<sup>1</sup>. Les soldats se battent au corps à corps. C'est une épouvantable tuerie. Les ligueurs, conduits par le duc Mayenne, fuient vers Chartres et Mantes, poursuivis par les troupes menées par Henri IV qui a passé douze heures à guerroyer sur son cheval.

La défaite du duc à Ivry, le 14 mars, porte un coup au moral des fidèles de la Sainte Union. À Paris, le nonce apostolique enjoint aux « prédicateurs d'employer toutes les ressources de leur éloquence pour prévenir l'effet que pourrait produire sur les consciences le résultat de la bataille<sup>2</sup> ». Les prêtres montent en chaire pour les aider à supporter l'épreuve. En Espagne, le roi Philippe II déclare le royaume de France « en très grand péril ». Il exhorte tous les princes chrétiens de vouloir s'unir à lui « pour extirper l'hérésie et pour délivrer le très chrétien roi de France Charles X, injustement détenu en captivité par les hérétiques ». Dans une lettre adressée à l'archevêque de Tolède, il réclame « la taxation des conciles provinciaux pour secourir les catholiques du royaume de France exposés aux armes des hérétiques<sup>3</sup> ».

Henri IV galope de victoire en victoire. Le 16 mars, il prend Vernon, le 18 Mantes où il décide d'installer son état-major. Le roi tient pratiquement toute

---

1. Lavissee, Mariéjol, *Histoire de France*, T. VI, Hachette, 1904.

2. Pierre de l'Estoile, *Op. cit.*

3. *Ibid.*

l’Île-de-France<sup>1</sup>, source d’approvisionnement de la capitale. Des défections commencent à affaiblir l’armée de la Sainte Union du duc de Mayenne. Le « Conseil des seize » remotive le peuple. Le 7 mai 1590, les représentants du clergé rappellent le devoir de chacun : « Il est de droit divin inhibé et défendu aux catholiques de recevoir pour roi un hérétique ou fauteur d’hérésie et ennemi notoire de l’Église ; et plus étroitement encore de revoir un relaps<sup>2</sup>, et nommément excommunié du Saint-Siège. (...) Tous ceux qui le favorisent font injure aux canons, sont suspects d’hérésie, pernicieux à l’Église, et comme tels doivent être soigneusement repris et punis à bon escient. (...) Ceux qui s’opposent à lui par tous moyens à eux possibles, mus du zèle de religion, méritent grandement devant Dieu et les hommes. (...) On peut dire avec raison que ceux-ci seront récompensés au ciel du loyer éternel, s’ils persistent jusqu’à la mort ; et comme défenseurs de la foi, ils remporteront la palme du martyr<sup>3</sup>.



### *Paris dans la famine*

Après avoir levé le siège de Dreux, les troupes d’Henri IV se dirigent sur Paris avec douze mille fantassins et trois mille cavaliers. Le duc Charles-Emmanuel

---

1. À l’exception de Saint-Denis.

2. Chrétien retombe dans l’hérésie après l’avoir abjurée.

3. Pierre de l’Estoile, *Op. cit.*

de Savoie-Nemours, un jeune homme de vingt-deux ans, a été chargé par son demi-frère, le duc de Mayenne, engagé sur un autre front, de défendre la capitale. Il constitue une « milice bourgeoise » qu'il place sur les remparts. Chacun des seize quartiers fournit trois mille volontaires. L'Église, elle-même, se prépare à la bataille. Sous le commandement de l'évêque de Senlis, plus d'un millier de membres du clergé, moines et prêtres confondus, rassemblés en colonne par quatre sous l'image de la Vierge Marie, reçoivent la bénédiction du légat du Pape. Ils ont le crucifix dans une main et dans l'autre une hallebarde, une arquebuse, ou une dague. Un écossais curé de Saint-Cosme les conduit. La Ligue aligne cinquante mille hommes, quatre fois plus que l'armée royale. Les soldats de métier sont disséminés dans les habitations fortifiées pour surprendre l'agresseur.

À la mi-mai 1590, alors que le cardinal de Bourbon, roi proclamé des ligueurs, meurt de maladie dans le château-prison de Fontenay-le-Comte, Henri IV déploie ses troupes de la porte Saint-Antoine jusqu'à Montmartre. Il donne l'ordre de brûler tous les moulins.

« L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie », écrit Sully<sup>1</sup>, futur ministre des Finances du roi de France, qui suivit les combats, aux côtés d'Henri IV, du haut de « la montagne de Montmartre ». « Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus

---

1. *Mémoires de Sully, principal Ministre de Henri-le-Grand, Op. cit.*

capable d’inspirer de l’horreur. D’épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçaient par intervalles des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvraient toute la surface de cette espèce de monde qui, par la vicissitude des ombres et de la lumière, paraissait plongée dans de noires ténèbres ou ensevelie dans une mer de feu. Le fracas de l’artillerie, le bruit des armes et les cris des combattants ajoutaient à cet objet tout ce qu’on peut imaginer d’effrayant (...) On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardaient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misère et de famine, dont je ne puis encore m’empêcher de frémir. »

Henri IV assiège Paris qu’il n’a pas pu prendre. Ses tentatives d’incursion sont à chaque fois repoussées. Mais la population se meurt. Les pauvres d’abord. Les rues sont jonchées de cadavres. La situation est telle que les Parisiens se nourrissent de chats, de chiens, de rats qui mijotent dans de grosses gamelles. On se bat devant les marmites de soupes à la chair de cheval, d’âne ou de mulet que la Ligue fait bouillir dans chaque quartier. L’ambassadeur d’Espagne suggère<sup>1</sup> – et il est écouté – de broyer en poudre les os des morts ou des plaques d’ardoise pour en faire... du pain ! D’autres avalent de la pelure de chandelles fabriquées avec la graisse des moutons. Bientôt, tout le monde est touché par la disette. Madame de Montpensier, sœur des Guises, refuse les diamants d’un homme malade venu lui

---

1. Pierre de L’Estoile, *Op. cit.*

acheter son petit chien pour faire un bouillon avec sa cervelle. Elle répond qu'elle le garde en réserve. La servante d'une dame fortunée de Saint-Eustache explique, avec horreur, avoir, sur ordre de sa patronne, salé pour nourrir la famille deux des enfants morts d'inanition. Des prédicateurs de la Ligue expliquent aux affamés que « leur mort pour le soutien de la sainte religion catholique apostolique et romaine conduira leur âme au paradis<sup>1</sup> ».

Dans Paris encerclée, la situation est désespérée. Henri IV consent à laisser sortir les mendiants, puis les femmes, et les écoliers. Mais les portes sont vite refermées et la famine s'étend. Des lansquenets<sup>2</sup> font la chasse aux enfants. Deux sont mangés à l'hôtel Saint-Denis, un troisième à l'hôtel Palaiseau<sup>3</sup>. Le peuple assiégé manifeste aux cris de « la paix ou du pain<sup>4</sup> ». La nécessité d'une négociation s'impose chez certains ligueurs. Le duc de Nemours réagit avec fermeté en faisant pendre un des meneurs. De toute façon, Henri IV qui vient de conquérir Saint-Denis refuse tout compromis. Il le dit à l'archevêque de Lyon et à l'évêque de Paris qui ont rencontré « l'hérétique » avec l'accord des théologiens<sup>5</sup>. C'est la soumission ou la corde. Il n'y aura ni l'un ni l'autre.

Le 7 septembre, les troupes du duc de Parme envoyées par le roi d'Espagne font jonction avec

---

1. Pierre de L'Estoile, *Op. cit.*

2. Mercenaires allemands.

3. Pierre de L'Estoile, *Op. cit.*

4. *Ibid.*

5. Le 6 août 1590.

l’armée du duc de Mayenne. Henri IV lève le siège et part mener bataille. Mais les forces catholiques ont déjà pris Lagny et occupent les deux rives de la Marne. Le ravitaillement de Paris s’organise. La ville est sauvée. Le 18 septembre 1590, le duc de Mayenne revient dans la capitale. Quatre mois de siège. Près de quarante-cinq mille victimes dont les deux tiers de maladie.



### *Les papiers rouges*

Paris est libre, mais isolée. Le roi continue d’étendre son autorité. Chaque semaine, des villes passent sous la couronne. Meaux, Pontoise, Provins, Sens, Troyes... Par deux fois encore, Henri IV tente sans succès<sup>1</sup> d’investir la capitale dont la défense est renforcée par une garnison de quatre mille soldats espagnols et napolitains. Le nouveau pape, Grégoire XIV qui vient de succéder à l’éphémère Urbain VII, promet d’aider financièrement la Ligue dans sa guerre contre les « hérétiques ». En chaire, les prédicateurs de Notre-Dame engagent les fidèles à prier Dieu pour sauver Chartres qui a Henri IV à sa porte. Des messes sont dites dans toutes les églises. Des milliers d’enfants de Paris défilent en procession. Le 19 avril 1591, à la stupeur du clergé de Paris dont les suppliques à Dieu ont été vaines, Henri IV entre dans Chartres. Des magistrats

---

1. Le 20 janvier 1591, ses soldats déguisés en livreurs de farine sont démasqués.

du parlement sont accusés de trahir la cause de la Sainte Union. Une scission se produit entre les aristocrates et les bourgeois du Conseil des Seize qui a autorité sur les quartiers de Paris. Les Seize constituent un Comité de salut public de dix membres, dont deux prêtres. Dans la nuit du 14 novembre, réunis à l'église Saint-Jacques, ils décident de procéder à l'arrestation du président du Parlement, Barnabé Brisson, convaincu d'indulgence avec le procureur du roi, ardent catholique poursuivi pour avoir correspondu avec un de ses oncles pendant le siège de Paris. Il est brièvement interrogé sur ses relations avec les royalistes puis la sentence est prononcée<sup>1</sup>.

« Le Seigneur t'a aujourd'hui touché de lui rendre l'âme, lui dit un avocat nommé Ameline, revêtu d'une chasuble ornée d'une croix rouge. À sa grande faveur, tu ne mourras point en public comme traître à la ville. »

Le bourreau qui refuse de procéder à l'exécution sans une ordonnance de justice y est contraint sous la menace. Avant d'être pendu à une poutre, Brisson demande à baiser la croix qu'il porte à son cou. Deux autres magistrats-conseillers subissent le même sort que leur président. Au petit jour du 16 novembre, à la lumière des lanternes et sous l'escorte de soldats espagnols, les corps sont transportés nus, crochetés à dos d'hommes, jusqu'à la place de Grève où ils sont suspendus aux gibets et exposés au public. Des pancartes accrochées au cou de chaque supplicié précisent<sup>2</sup> :

---

1. Lavissee et Mariéjol, *Op. cit.*

2. Pierre de L'Estoile, *Op. cit.*

« Barnabé Brisson, l’un des chefs des traîtres et hérétique », « Claude Larcher, l’un des auteurs des traîtres et politique », « Tardif, l’un des ennemis de Dieu et des princes catholiques ». Devant les potences, des meneurs sont là pour inciter la foule à se faire justice aussi. Mais la plupart des gens se taisent. Consternés. Le peuple de Paris qui vient de traverser des horreurs supporte difficilement ces exécutions sommaires à l’intérieur de son propre camp. Des listes d’épuration circulent. Elles portent le titre explicite de « papiers rouges<sup>1</sup> ». Les Seize ont l’intention de créer une « chambre ardente » pour liquider ceux qu’ils qualifient d’hérétiques ou de fauteurs d’hérésie. Ils veulent confier ce tribunal à des hommes qui ont fait leurs preuves : le groupe d’assassins des membres du Parlement. Le Comité de salut public compte sur la contribution des forces espagnoles et napolitaines pour faire appliquer ses décisions. Mais les militaires considèrent qu’ils sont là pour faire la guerre à l’ennemi extérieur. Pour régler les problèmes intérieurs, ils s’en remettent au duc de Mayenne.

Le sort de Paris est lié aux décisions du chef de la Sainte Union. Dès son retour précipité, il rencontre les Seize et les instigateurs du meurtre des conseillers du Parlement. Il ne les blâme pas de ce qu’ils ont fait. Trois jours plus tard, le 4 décembre 1591, il les fait pendre sans procès dans la salle basse du Louvre. Il épargne les prédicateurs dont les politiques réclament pourtant la mort. Le duc de Mayenne ne veut pas se

---

1. Pierre de L’Estoile. *Op. cit.*

priver de ceux qui portent en chaire la haine de l'hérésie. Il proclame une amnistie générale, dissout le Conseil des Seize et rejoint avec des milliers d'hommes le duc de Parme<sup>1</sup> pour secourir Rouen, nouvelle cible d'Henri IV.



### *Le roi redevient catholique*

Paris est en prières. Les porteurs de mauvaises nouvelles – vraies ou fausses – sur l'évolution des combats en Normandie sont punis du carcan<sup>2</sup> en place de grève. Le curé de l'église Saint-Jacques prône l'excommunication et la damnation de tous ceux qui diffusent des rumeurs sur les prétendues négociations de paix<sup>3</sup>. Elles existent. Après la défaite de l'armée royale en Normandie, le duc de Mayenne a posé ses conditions. Il veut le gouvernement de la Bourgogne, réclame le retrait des garnisons d'Henri IV dans les villes et souhaite des postes de sûreté pour les chefs de la Ligue. Ses propositions sont rejetées.

Le 17 janvier 1593, le duc de Mayenne convoque les États Généraux pour procéder à la nomination d'un roi de France. Le représentant du pape Clément VIII lance

---

1. Blessé, le 25 avril 1592, devant Caudebec, Alessandro Farnèse, quarante-sept ans, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas espagnols et sauveur de Paris, meurt de maladie le 2 décembre à Saint-Vaast d'Arras.

2. Collier de fer enserrant la tête et les mains.

3. Pierre de l'Estoile, *Op. cit.*

un appel « aux catholiques qui suivent le parti de l’hérétique ». Les députés vont en procession à Notre-Dame.

Le 28, un envoyé d’Henri IV se présente aux portes de la ville. Il délivre au duc de Mayenne une proposition de paix des princes et seigneurs catholiques qui luttent aux côtés du roi. L’Église y est farouchement opposée : « Ce sont des loups cachés sous la peau de brebis qui ne cherchent qu’à tromper, surprendre et égorger le bercaïl de Jésus-Christ<sup>1</sup>. » La faculté de théologie déclare le message « hérétique, schismatique, blasphématoire, tenant et soutenant un hérétique ». Mais les députés sont divisés. Finalement, le 4 mars, les États Généraux acceptent la rencontre « pourvu qu’elle soit entre catholiques seulement et pour aviser aux moyens de conserver notre religion et l’État<sup>2</sup> ».

Le premier entretien a lieu à Suresnes, le 29 avril 1593. L’ambiance est tendue. Les hommes qui se font face se sont sauvagement combattus. Dans Paris, le clergé se divise sur la légitimité d’une telle rencontre. Les curés de Saint-Jacques et de Saint-André-des-Arcs<sup>3</sup> refusent tout accord avec celui qu’ils appellent « le Béarnais » qu’ils traitent en chaire de « fils de pute ». Ils exhortent leurs fidèles à « ne jamais le recevoir. Quelque profession de religion qu’il fit ». Ceux de Saint-Eustache, Saint-Sulpice et Saint-Gervais sont d’un avis contraire. Et le peuple de Paris est de plus en

---

1. Déclaration en chaire du curé de Saint-Jacques, le 2 février 1593.

2. Pierre de L’Estoile, *Op. cit.*

3. *Ibid.* Aujourd’hui Saint-André-des-Arts.

plus nombreux à se réjouir de paix alors que de violents combats se déroulent encore à Dreux. En dernier recours, pour écarter « le Béarnais », le représentant du roi d'Espagne propose de nommer reine de France l'infante de Philippe II, Claire-Eugénie, de souche française par sa mère. Le Parlement s'y oppose par un arrêt. Il est hors de question que le royaume « qui ne dépend d'autre que de Dieu soit occupé par des étrangers<sup>1</sup> ». Pour recevoir le trône de France, Henri IV n'a plus qu'à abjurer.

La cérémonie a lieu le 25 juillet 1593 à Saint-Denis. Le souverain arrive au son des fifres, tambours et trompettes. Il porte un manteau et un chapeau à panache noir. La voie lui est ouverte par un impressionnant cortège d'hommes d'armes et cinq cents gentilshommes. Les rues sont jonchées de fleurs. Les Parisiens crient : « Vive le roi ! » Devant la vieille basilique décorée de tapisseries, l'archevêque de Bourges est entouré d'évêque et de moines.

« Qui êtes-vous ?

— Je suis le roi.

— Que demandez-vous ?

— Je demande à être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.

— Le voulez-vous ?

— Oui, je le veux et le désire.

En génuflexion, Henri IV prononce son engagement : « Je jure de vivre et mourir dans la religion catholique, de la protéger et de la défendre envers tous,

---

1. Pierre de L'Estoile, *Op. cit.*

au péril de mon sang et de ma vie, et de renoncer aux hérésies qu’elle condamne. » Il baise l’anneau épiscopal et prend la main tendue de l’archevêque qui l’introduit dans la basilique pour y suivre la messe.

En sortant de l’église, le roi est acclamé par la foule sous le regard mauvais des prêcheurs de la Ligue. Il enfourche son cheval et grimpe jusqu’au sommet de Montmartre contempler Paris qui est enfin à lui. Deux jours plus tôt, il a écrit à sa jeune maîtresse Gabrielle d’Estrées : « Demain, je ferai le saut périlleux<sup>1</sup>. » De la même veine que le « Paris vaut bien une messe » qu’on lui prête et qu’il n’a probablement jamais prononcée<sup>2</sup>.



### *Une tentative d’assassinat*

Une trêve de trois mois est signée entre le duc de Mayenne et le roi qui réside à Melun. Dans Paris, les prêtres ligueurs continuent à le vouer aux enfers. Ils relèvent que « le Béarnais » s’est converti le jour où l’évangile dit que « les loups viendront en habit de brebis ». Mille rumeurs circulent sur les aventures sexuelles d’Henri IV dont la réputation de « vert galant » n’est plus à faire. Séparé de Marguerite de Valois, son épouse qu’il a fait reclure, depuis sept ans, dans un château isolé du cœur de l’Auvergne<sup>3</sup>, le roi vit le grand

---

1. Pierre de L’Estoile, *Op. cit.*

2. Phrase apocryphe apparue en 1622. Certains historiens l’attribuent à Sully.

3. Le château d’Usson qui servait de prison sous Louis XI.

frisson avec la belle, jeune et très libertine Gabrielle d'Estrées, vingt ans. Le couple s'amuse souvent avec des demoiselles récoltées en promenades royales ou lors de parties de jeux de paume.

Les prédicateurs en appellent au ciel pour qu'il les débarrasse d'Henri IV. Des fioles de poison sont relayées de main en main. Des couteaux vengeurs sont dissimulés sous les robes des moines. Déjà, un capucin a été arrêté le jour de l'abjuration. Une autre opération se prépare. Le roi en a été averti<sup>1</sup> par un membre de la suite de la veuve d'Henri III. Au début du mois, ce gentilhomme a été témoin, grâce à la complicité d'un prêtre<sup>2</sup>, des projets criminels d'un homme entendu en confession à Lyon. Depuis, il le cherche.

Le 19 août, un nommé Pierre Barrière qui a marché depuis Lyon, confié à Christophe Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs, son intention d'assassiner Henri IV. C'est un garçon de vingt-sept ans qui se dit « dépité par un chagrin d'amour ». Il a pris sa décision avant l'abjuration du roi. Aujourd'hui, il hésite à tuer celui qui est devenu catholique. Le prêtre lui explique que la conversion du roi n'est qu'une manœuvre. Il ne dissuade pas Barrière de commettre son acte. Il l'embrasse, l'appelle « bon confrère béni de Dieu » et lui conseille d'aller rencontrer les jésuites. Le frère Varade, recteur du collège de la Compagnie de Jésus, l'encourage à mener jusqu'au bout son projet.

Barrière, armé d'un couteau qu'il a longuement aiguisé sur une pierre, se rend successivement à

---

1. Pierre de L'Estoile, *Op. cit.*

2. Séraphin Bianchi ou Barchy selon les auteurs.

Gournay, à Crécy, à Champ-sur-Marne où il suit le roi dans ses déplacements. Mais, dira-t-il, une force invisible l’empêche d’aller accomplir son geste. À Brie-Comte-Robert, il se confesse encore en révélant son intention meurtrière à un dominicain. Le moine l’absout et lui donne la communion. Barrière continue sa route jusqu’à Melun où il est reconnu par le gentilhomme lancé à sa recherche. Le 27 août 1593, il est arrêté par les Archers du Grand Prévôt.

Barrière avoue avoir projeté puis renoncé à l’assassinat du roi. Il dit que, « dégoûté par la vie », il voulait se retirer chez les capucins. Il explique que le couteau à deux tranchants trouvé sur lui n’était destiné qu’à couper du pain et de la viande. Puis, porté à bout par l’interrogatoire, il change carrément d’attitude et injurie les hérétiques et les juges nommés par le roi. Il se déclare prêt à subir la fin la plus cruelle par l’ordre de « ces bourreaux », comme il les appelle. Le tribunal le condamne à mort et décide qu’il soit auparavant soumis à la question, supplice qui broie les chevilles enserrées par des planches. Pour échapper à la torture, Barrière entre en repentance. Il livre les noms et signalements d’un capucin et d’un carme de Lyon qui l’ont engagé à commettre son action. Il explique avoir reçu l’assurance que « s’il mourait dans l’entreprise, son âme, enlevée par les anges, s’envolerait dans le sein de Dieu où elle jouirait d’une béatitude éternelle ». Il se déclare « heureux » de ne pas avoir commis son « détestable crime » et d’être tombé entre les mains des juges qui, en le condamnant à « perdre la vie temporelle, l’empêchent d’en perdre une infiniment plus précieuse ».

En énonçant la sentence, les juges de Melun avaient décidé qu'il soit « traîné par les rues, les parties charnues de son corps tenaillées au fer chaud, avant de brûler son poing droit et de l'exposer au supplice de la roue pour y demeurer tant qu'il plaira à Dieu ». Comme Barrière a fait preuve d'un « sincère repentir », il ne subit pas la roue et le bourreau l'étrangle.

Le 3 septembre, un chanoine de l'église Saint-Honoré, venu accomplir un bon service à la Sainte Union, est lui aussi arrêté à Melun tandis qu'à Paris le prieur des Carmes qui traite le roi de « coquin » demande, en chaire, « s'il n'y a point à quelque cœur généreux pour en délivrer le pays ». Il se raconte que lorsque le roi prononce le *Confiteor*, il dit au lieu de *mea culpa* : « ventre saint gris, je tiens mes ligueux ». La haine est infusée de façon permanente. Des horreurs sont quotidiennement déversées. Des agressions à la dague contre les « politiques soumis au roi » se multiplient. Des corps de « traîtres » sont retrouvés dans la Seine. Mais l'Histoire avance.



### *Le roi est mort*

Le 27 février 1594, Reims et Paris étant toujours aux mains de la Sainte Union, Henri IV est sacré roi à Chartres, selon le rituel fixé par saint Louis. Sur l'Évangile, il fait serment de fidélité au peuple et à l'Église. Il reçoit l'onction de l'huile de la Sainte Ampoule. On lui remet les *regalia* : le sceptre, la main de justice, la couronne et l'anneau, symbole du mariage avec ses sujets.

Un mois plus tard, le 22 mars à six heures du matin, à l'insu du duc de Mayenne et avec la complicité du nouveau gouverneur de Paris, le roi de France entre dans Paris par la porte neuve à la hauteur du quai des Tuileries. Il se rend à Notre-Dame pour y remercier Dieu. Les cloches carillonnent.

Le majestueux *Te Deum*, l'hymne latin de louanges à Dieu, s'élève dans la cathédrale. La messe est dite. Le roi part au palais du Louvre, ovationné par la foule qui afflue vers le cortège. Les ligueurs sont stupéfaits. Les troupes étrangères n'interviennent pas. Dans l'après-midi, les soldats napolitains, wallons et espagnols quittent la ville avec armes et bagages. Les ambassadeurs suivent, accompagnés d'une trentaine de moines et de prêtres en prière. Henri IV est habité de joie et de surprise.

« Dois-je croire que je sois là où je suis ? », dit-il<sup>1</sup>, émerveillé.

Paris est enfin à lui. Il fait proclamer une amnistie générale. La France bascule. Le duc de Mayenne est chassé d'Amiens. Les rares villes qui s'opposent encore sont assiégées et se soumettent. D'autres subordonnent leur ralliement à des faveurs, des commandements, de l'argent<sup>2</sup>. Sully, grand argentier du roi, paie. Utiliser la force aurait coûté davantage.

Henri IV a deux derniers obstacles à franchir pour réconcilier la France : obtenir l'absolution du pape et rassurer les protestants qui se sentent abandonnés par celui qui partageait leurs dogmes. Au Vatican,

---

1. Lavisse et Mariéjol, *Op. cit.*

2. *Ibid.*

après les multiples interventions d'émissaires royaux dont le duc de Mayenne et la suspension par Henri IV d'une mesure d'expulsion des Jésuites de France, Clément VIII commence à reconsidérer la question. Un événement lourd de conséquences va tout remettre en cause.

Le 27 décembre 1594, alors qu'Henri IV rend visite à sa belle Gabrielle qui, sept mois plus tôt, lui a donné un enfant<sup>1</sup>, un jeune homme, Jean Châtel, réussit à se glisser parmi la cour du souverain. Il frappe le roi d'un coup de poignard en visant la gorge. La lame est déviée par un mouvement de tête inattendu d'Henri IV qui est blessé à la lèvre supérieure et perd le bout d'une dent.

Châtel, dix-neuf ans, est le fils d'un riche drapier de Paris. Il explique son geste comme « une bonne œuvre pour obtenir de Dieu le pardon de sa vie de débauche et diminuer son temps de purgatoire<sup>2</sup> ». Ancien élève des Jésuites<sup>3</sup>, il dit les avoir informés de son intention de tuer le roi. Ils ne l'en ont pas dissuadé. Dans l'heure qui suit, tous les jésuites de Paris et le curé de Saint-Pierre-des-Arcis sont arrêtés. La famille de l'accusé est également jetée au cachot.

Interrogé sous la torture, le garçon maintient ses déclarations. Il a agi seul « au nom de la Foi, persuadé qu'il était permis de tuer les rois non reconnus par le pape<sup>4</sup> ». Il reconnaît avoir été influencé par les écrits des ligueurs, les prêches des prêtres et les cours de

---

1. César, né le 7 juin.

2. J.-B. J. Champagnac, *Chronique du crime et de l'innocence*, T II, Ménard, 1833, BNF Gallica.

3. Au collège de Clermont, aujourd'hui Louis-Legrand.

4. Champagnac, *Op. cit.*

théologie. Contre l’avis d’Henri IV, enclin à l’indulgence<sup>1</sup>, Châtel est condamné au supplice des régicides. Sur le parvis de Notre-Dame, le bourreau enflamme puis tranche le poing qui a serré « le couteau homicide ». Le jeune homme est ensuite tenaillé, écartelé, et son corps déchi-queté est brûlé en place de Grève. Ses parents sont tenus de quitter la France sous peine de mort. Leur maison, sur l’île de la Cité, est rasée. Un jésuite, le père Guignard, coupable de libelles contre le roi, est pendu. Tous les autres<sup>2</sup> sont expulsés du pays. Leurs biens – dont le collège de Clermont – sont saisis. Le parlement décide d’élever à l’emplacement de l’habitation détruite de la famille Châtel un monument<sup>3</sup> commémorant le rôle de la Compagnie de Jésus dans la tentative d’assassinat.



### *La mort du roi*

La reprise des négociations avec le Vatican est difficile. L’expulsion des Jésuites a provoqué l’indignation de l’Espagne en guerre contre la France et très influente auprès du Saint-Père. Clément VIII se recueille dans les prières. Il implore la lumière divine<sup>4</sup>. Le 30 août 1595,

---

1. Pierre de L’Estoile, *Op. cit.*

2. Exceptés ceux de Bordeaux et de Toulouse dont les gouverneurs refusèrent de suivre la décision du Parlement de Paris. Lavisse.

3. Il fut détruit en 1605, au retour des Jésuites dans le royaume de France.

4. Lavisse et Mariéjol, *Op. cit.*

le pape décide de pardonner à Henri IV. Le roi ne se déplace pas à Rome pour obtenir la miséricorde de l'Église. Il charge ses deux procureurs au Vatican de s'humilier en son nom au cours d'une cérémonie bien particulière, le 17 septembre 1595. Prosternés au pied de Clément VIII, les représentants du roi de France renient l'absolution de Saint-Denis et implorent celle du souverain pontife qui l'accorde après avoir frappé symboliquement leurs épaules avec une badine.

En France, les dernières résistances s'effondrent. La fin des combats approche. La Ligue est défaite. Mayenne se soumet. Il reçoit en échange Chalon-sur-Saône, Seurre, Soissons, le gouvernement de l'Île-de-France – sans Paris – et une très forte indemnité. Le 13 avril 1598, pour apaiser la grogne des protestants et tenir les promesses qu'il leur avait faites, Henri IV, l'ancien chef des huguenots, proclame l'Édit de Nantes qui leur donne la liberté de culte et interdit tout ostracisme à leur égard. Une centaine de villes leur sont attribuées dont Montpellier, Montauban et La Rochelle. Près de deux ans furent nécessaires pour faire accepter l'Édit par tous les parlements de province. Et Rouen ne l'enregistra qu'en 1609.

Pendant son règne et toujours entre deux guerres ou révoltes, le roi s'efforce de maintenir l'équilibre entre les deux religions. Mais, fervent catholique, il autorise le retour des jésuites par un édit du 3 septembre 1603 et leur confie un de ses châteaux dans la Sarthe pour fonder le collège de La Flèche. Il prend pour confesseur un frère de la Compagnie de Jésus.

Conseillé par Sully, son précieux ministre, Henri IV reconstruit la France abîmée et divisée par des batailles effrayantes. Il donne un nouvel éclat à Paris, fait dresser le premier pont de pierre<sup>1</sup> qui traverse la Seine, ouvre deux places : des Vosges et Dauphine. Il crée la manufacture des Gobelins et le canal de Briare pour relier la Seine à la Loire et développer le commerce agricole. « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France », répète Sully. Henri IV veut fournir à chaque paysan les moyens d’avoir « une poule dans son pot ». Le roi finance les implantations françaises en Amérique. Samuel Champlain et François Gravé y fondent Québec.

À cinquante-six ans, remarié depuis dix ans à l’Italienne Marie de Médicis, Henri IV continue à collectionner les aventures. Ses maîtresses sont de plus en plus jeunes. Il est autant sabre au clair sur les champs de bataille. Il se prépare à une nouvelle guerre européenne. Le 14 avril 1610, au lendemain du couronnement de son épouse à Saint-Denis, il s’apprête à rejoindre Sully à l’Arsenal. Au sortir du Louvre, la mort l’attend. C’est François Ravaillac.

Deux fois déjà, depuis le début de l’année, ce grand gaillard de trente-deux ans, maître d’école à Angoulême, a tenté « de parler au roi pour le détourner de ses erreurs ». La première fois, on ne l’a pas laissé approcher de la résidence royale. La seconde, près des Saints-Innocents, il a juste pu lui hurler : « Au nom de Jésus-Christ et de la sacrée Vierge Marie, faut que je parle à vous ! »

---

1. Pont-Neuf.



N° d'édition : L.01EUCN000417.N001  
Dépôt légal : octobre 2013